

+ simple et + rapide : le timbre fiscal électronique !

Vous avez besoin d'un timbre fiscal pour une demande de passeport, titre de séjour, permis bateau ou pour un renouvellement de carte nationale d'identité ou permis de conduire (en cas de perte ou vol, sinon la délivrance est gratuite) ?

Achetez-le en ligne ! C'est simple, vous payez par **carte bancaire** en toute sécurité et vous le **recevez immédiatement par courriel ou par SMS**.

À noter : Pas besoin d'imprimante ! Lors de votre demande de document, vous communiquez simplement au service le numéro du timbre ou le flashcode reçu.





Choisissez votre timbre

Pour un titre pour étrangers, saisissez le montant du timbre communiqué par la préfecture 5 par SMS lors du dépôt de votre dossier. Pour une autre demande, précisez si votre dossier est déposé en France ou en Guyane puis laissez-vous guider pour déterminer le montant du timbre reguis. 🕂 Ajouter au panie Cliquez sur « Ajouter au panier ». 6 Le timbre a bien été ajouté au panier Dans la fenêtre de confirmation, cliquez sur Prix du timbre : 45.00 € « Voir mon panier » ou, si besoin, sur Titre pour étrangers à 45.00 € Voir mon panier Ajouter un autre timbre « Ajouter un autre timbre ».

Payez par carte bancaire et recevez le timbre par courriel ou SMS



Déconnectez-vous de l'ordinateur en cliquant sur l'icône en bas à gauche de l'écran.

